

Déclaration CGT au CHSCT UCF Marseille du 23 septembre 2011

Le 1er juin dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé a rendu un rapport rendu public qui pointe les dangers pour la santé des champs magnétiques émis par les téléphones portables.

La CGT juge inadmissible que la publication de ce rapport n'ait provoqué aucune forme de réaction de la part de la direction, alors que celle-ci a souhaité doter de nombreux agents de téléphones mobiles avec des forfaits type "entreprises".

Pourtant en vertu de l'Article L4121-1 du Code du Travail, "L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs."

C'est évidemment pour ces raisons que la CGT a tenu à porter ce point à l'ordre du jour.

A ce sujet, la CGT regrette que le président du CHSCT n'aie nullement tenu compte de la demande du Secrétaire lors de l'établissement de l'ordre du jour : les fiches techniques des téléphones concernés ne font pas partie des documents accompagnant la convocation.

La CGT vient d'apprendre que des travaux allaient commencer sur le site du Merlan. Là encore et jusqu'à preuve du contraire, le CHSCT n'a pas été informé de ces opérations, ne serait-ce que pour être consulté sur le Plan de Prévention. Cela n'aurait pas été aussi gênant si cela ne s'était déjà pas produit il y a 2 ans...

Malgré plusieurs remarques des représentants du personnel, la CGT constate que le président s'en moque et s'évertue à envoyer des messages Lotus aux membres en dehors des réunions en guise de réponses aux questions pour lesquelles il n'a pas été capable de répondre en séance. La CGT rappelle qu'en matière de CHSCT, seul les échanges consignés au sein du procès verbal sont valables.

De même, malgré le souhait exprimé par les élus CHSCT lors de la réunion du 29 juillet dernier, la CGT constate que le président a refusé d'envoyer le projet de Règlement Intérieur modifié par ses soins au format ".doc" en faisant apparaître ses remarques, mais a choisi de l'envoyer aux membres au format ".pdf" sans faire apparaître ses modifications, ce qui rend impossible toute exploitation de ce document. Manifestement, la transparence n'est pas le point fort du président du CHSCT.

Il y a plusieurs semaines, la CGT a appris l'existence de salariés intérimaires que notre entreprise emploie pour réaliser des interventions de type ALS et résiliations. Le président du Comité d'Etablissement UCF Méditerranée en a été informé mais prétend ne pas être au courant et aimerait que nous lui fournissions

des éléments concrets... La CGT ne tombera pas dans le piège de la délation tendu par la direction. La seule responsable dans cette affaire, c'est la direction qui ne joue pas franc jeu : elle contribue à la précarisation du salariat et profite de la situation de ces salariés pour exiger d'eux 40 interventions dans une seule journée ! C'est le problème de tous ! Ils réalisent ces interventions en tenues Image de Marque en se faisant passer pour des agents ERDF GRDF, ce qu'ils ne sont pas ! Les Techniciens Clientèle nous font remarquer que la clientèle se plaint des conditions dans lesquelles la direction oblige ces intérimaires à travailler Il s'agirait de salariés dont la prise de travail se situe à Marignane mais qui interviennent sur les sites alentours, sur le territoire de Marseille notamment. C'est pour cela que nous voulions informer le président de notre CHSCT. La CGT tient à le rappeler : elle n'aura de cesse de lutter afin de faire réaliser les activités techniques seulement par du personnel statutaire.

Profitant de la torpeur estivale, certains membres de la direction ont diffusé des rumeurs et de fausses informations sur la position du CHSCT, en particulier de la CGT qui y est majoritaire au sujet de certains dossiers : heures supplémentaires, astreinte mono client, etc... allant même jusqu'à incriminer le Secrétaire du CHSCT. Même le responsable des ressources humaines de l'UCF Paca Ouest s'est permis d'interpeller en pleine réunion DP, le Secrétaire de notre CHSCT, également Délégué du Personnel et Délégué Syndical, tout cela en l'absence de procès verbal validé !

Cela est intolérable et indigne de ceux qui prétendent rechercher un dialogue social de qualité !

Oui, la CGT a toujours œuvré pour réduire le temps de travail des salariés.

Il aura fallu 80 ans de luttes acharnées pour passer de la journée de 17 heures à la journée de 10 heures.

Il aura fallu 70 ans pour passer de la semaine de 40 heures à la semaine de 35 heures, sans perte de salaire.

En France, environ 15 % des salariés sont payés au SMIC, et plus de 4,6 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi. En 2010, les groupes du CAC 40 ont engrangé 182 milliards d'euros de trésorerie, dégageant 82,6 milliards de bénéfices, soit 75 % de plus qu'en 2009.

Pendant ce temps, 6 millions de nos concitoyens vivent avec moins de 750 € par mois et 50 % des salariés avec un salaire brut inférieur ou égal à 1600 €.

Si la crise est réelle, elle n'est pas vécue de la même manière par tous. Cette crise s'explique avant tout par une rémunération du capital disproportionnée, et une rémunération du travail toujours plus faible. Le résultat, c'est la forte baisse du pouvoir d'achat des salariés. En 20 ans, alors que le salaire moyen n'a même pas doublé, le montant des dividendes a été multiplié par 13 !

Contrairement à ce que prétend le patronat, ce qui handicape la France n'est pas le coût du travail, mais les prélèvements financiers. En 1950, pour 100 € de masse salariale, (brut + cotisations) les entreprises versaient 10 € de dividendes

et 4 € de charges d'intérêts de leurs dettes. Aujourd'hui, pour 100 € de masse salariale, les actionnaires reçoivent 49 € et les créanciers 18 €.

Augmenter les salaires permettrait d'accélérer la croissance économique. La consommation des ménages compte pour 57 % du PIB (produit intérieur brut).

L'égalité salariale entre les hommes et les femmes doit être garantie, de même que l'égalité de traitement entre tous les salariés intégrant le respect du principe : « à travail de valeur égale, salaire égal ».

Augmenter les salaires aujourd'hui, c'est possible et nécessaire pour relancer l'économie. Mais ce n'est pas le choix du gouvernement et du patronat qui préfèrent tenter d'opposer les plus pauvres aux moins pauvres.

Pour exemple, la campagne radiophonique actuelle dénonçant les fraudes. A les entendre, nous serions tous des fraudeurs ! Mais au fait, comment se décomposent les fraudes ? Qui escroque l'Assurance Maladie ? Sur 152 millions d'euros de fraudes détectées, 80 millions le sont sur les établissements de santé, ce qui représente 52,6 %, 38 millions soit 25 % sur les professionnels de santé ! Voilà des réalités dont on n'entend pas souvent parler !

Pendant que le gouvernement Français investi des millions d'euros dans la guerre en Lybie, au travers de la taxation des mutuelles, se sont toujours les mêmes, les ménages, les salariés, les retraités qui vont payer une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Alors il est grand temps de dire STOP ! Ce n'est pas acceptable !

Pour gagner du pouvoir d'achat et que tous les salariés, les retraités puissent vivre décemment, pour sortir de la crise financière, il faut augmenter les salaires et pensions, et ainsi, faire progresser la croissance et créer de nouveaux emplois.

Pour cela, une seule solution : l'action de tous les salariés et retraités.

C'est pourquoi, la CGT décide :

De s'inscrire pleinement dans la journée d'action confédérale unitaire du **6 octobre** destinée à défendre le pouvoir d'achat des retraités.

De faire de la journée d'action interprofessionnelle du **11 octobre** sur les salaires, la première grande mobilisation dans les Industries Electriques et Gazières.

Le 11 octobre, exigeons l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires et les pensions, pour 2012, et un rattrapage pour 2011, vu la faible évolution du SNB.

Il convient de rappeler que les employeurs nous ont accordé royalement 1,1 % d'augmentation, ce qui ne couvrira même pas l'inflation annoncée à 1,8%.

L'heure est à l'action ! La CGT appelle l'ensemble des agents à participer massivement en grève aux rassemblements organisés le 11 octobre.